

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période allant du 9 décembre 2022 au 31 décembre 2022

Ce document constitue le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds du Régime étudiant Embark (le « Régime »).

Ce rapport présente les points saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du Régime. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels du Régime sur demande, et sans frais, en nous téléphonant au 1 800 363-7377 ou en nous faisant parvenir une demande écrite au 50 Burnhamthorpe Road West, Suite 1000, Mississauga (Ontario) L5B 4A5. Vous pouvez également visiter notre site Web à www.knowledgefirstfinancial.ca ou consulter celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les politiques de placement du Régime, et celles énoncées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), limitent les placements du Régime aux obligations de gouvernements, aux certificats de placement garanti, aux prêts hypothécaires garantis et aux titres de créance d'institutions financières (la notation de ces derniers doit être d'au moins BBB (faible) au moment de l'achat), aux actions canadiennes et aux actions américaines au moyen d'un fonds négocié en bourse (FNB), ces deux derniers types de placements devant être négociés en bourse au Canada ou aux États-Unis.

Toutes les décisions concernant les questions soumises à un vote ont été déléguées à chacun des gestionnaires de portefeuille, tel qu'il est indiqué dans leur convention de gestion de placement respective.

Sujets traités dans ce rapport

Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

Objectifs et stratégies de placement

Risque

Résultats

Placements

Opérations avec des parties liées

Faits saillants financiers et opérationnels

Aperçu du portefeuille

Rendements passés

Rendements annuels

Rendements annuels composés

Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

Objectifs et stratégies de placement

Les objectifs de placement du Régime sont avant tout de protéger le capital de l'investisseur et de maximiser le rendement à long terme, conformément à la politique de placement du Régime. À mesure que la date de fin visée du Régime approche, le Régime changera progressivement la répartition de son actif pour passer de placements principalement en actions à des placements surtout en obligations et en équivalents de trésorerie. L'exposition du Régime aux différentes catégories d'actifs sera obtenue au moyen de placements diversifiés en actions et en titres à revenu fixe de gouvernements et de sociétés, ainsi que dans des fonds négociés en bourse (FNB) qui investissent dans de tels titres.

Un bénéficiaire sera affecté, en fonction de sa date de naissance, à un groupe d'âge à profil évolutif (dit *GlidePath*). À mesure que le bénéficiaire vieillit, la répartition de l'actif cible pour chaque groupe d'âge à profil évolutif sera modifiée pour devenir de plus en plus prudente au fil du temps. Lorsqu'une cohorte de bénéficiaires à profil évolutif atteint la date d'échéance, le compte de placement est regroupé avec le compte de placement Graduation, dont la répartition de l'actif vise la préservation du capital.

L'actif du Régime sera géré par BMO Gestion d'actifs inc., qui investira dans des FNB passifs sous-jacents représentant différentes répartitions de l'actif. Les gestionnaires de portefeuille auront recours à des options d'achat tactiques pour gérer la répartition de l'actif en respectant les paramètres établis dans le prospectus.

Risque

Le Régime convient aux investisseurs souhaitant épargner pour les études postsecondaires d'un enfant. Les risques associés à un investissement dans le Régime sont décrits dans le prospectus du Régime.

Résultats

Le Régime a été établi le 9 décembre 2022 et enregistré auprès de la CVMO le 6 février 2023. Le Régime n'a pas encore commencé ses activités.

Placements

Au 31 décembre 2022, le Régime n'avait aucun placement, car il n'avait pas encore commencé ses activités.

Opérations avec des parties liées

Une souscription initiale de 5 000 \$ a été effectuée par La Première fondation du savoir, promoteur du Régime, le 9 décembre 2022.

Frais de gestion payés par le Régime

Les frais de gestion, qui sont versés au gestionnaire de fonds d'investissement, La Première financière du savoir inc. (« La Première financière du savoir »), seront calculés en pourcentage de la somme des soldes de clôture nets des cotisations, des subventions et des revenus. Les frais de gestion couvrent les coûts permanents de soutien du Régime, y compris les frais d'administration du Régime, de même que les coûts relatifs aux services de dépôt et les frais de gestion de portefeuille et de garde pour le Régime. Ces frais peuvent augmenter ou diminuer, mais ne pourront excéder 1,99 % par an, plus les taxes de vente applicables. Pour la période allant du 9 décembre 2022 au 31 décembre 2022, aucuns frais de gestion n'ont été payés, puisque le Régime n'avait pas encore commencé ses activités.

Faits saillants financiers et opérationnels

Les faits saillants financiers et opérationnels ne sont pas présentés, car le Régime n'a pas encore commencé ses activités.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2022, le Régime n'avait pas de placements, car il n'avait pas encore commencé ses activités.

Rendements passés

Rendements annuels

Il n'y a pas de données sur les rendements annuels, car le Régime n'a pas encore commencé ses activités.

Rendements annuels composés

Il n'y a pas de données sur les rendements annuels composés, car le Régime n'a pas encore commencé ses activités.